

ANNEE 2021

**SEANCE PUBLIQUE
DU 8 AVRIL 2021**

Délibération n°

2021034

Date de convocation : 02/04/2021

Date d'affichage : 14/04/2021

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de présents : 19

Pouvoirs : 4

Nombre de votants : 23

Vote : 23

Pour : 23 (dont 4 pouvoirs)

Abstention : 0

Contre : 0

Adopté à l'Unanimité

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE BASSUSSARRY**

L'an deux mille vingt-et-un, le 8 avril à 18h00, les membres du Conseil Municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle Elgarrekin, Place de l'Eglise à Bassussarry (64200), sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le 2 avril 2021, conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

Présents : M. Michel LAHORGUE, Maire & Ms Frédéric ETCHEGARAY, Yannick BASSIER, Marc PERRIER, Cédric BRESAC, Mikel AMILIBIA, Philippe BIGOTEAU, Bernard COMBES, Philippe ENSALES, Arnaud PAVLOVSKY.

Mmes Valérie RECARTE, Emmanuelle DALLET, Guénaél LE CAM, Valérie ETCHART, Marie ROSPIDE, Bénédicte LARCEBEAU, Laure TREMOUILLE, Sylvie ITHOURRIA, Fleur BEYRIS.

Absents excusés : Céline FAYS (pouvoir à M. Cédric BRESAC), M. Christian GARRIGUES (pouvoir à M. Philippe ENSALES), Mme Nathalie HARAN (pouvoir à Mme Emmanuelle DALLET), Mme Maud BARRAL (pouvoir à M. Yannick BASSIER).

Secrétaire de séance : Mme Marie ROSPIDE.

**OJ n°5.2 : Compte Administratif 2020
Budget annexe du lotissement du Golf**

M. Michel LAHORGUE, Maire, ayant quitté la salle, il ne prend pas part au vote.

Le Conseil Municipal doit se prononcer avant le 30 juin 2021 sur l'exécution de la comptabilité administrative tenue par Monsieur le Maire.

Le Compte Administratif du budget annexe du Golf dont les dépenses et recettes s'inscrivent dans les prévisions du budget, se résume par section comme suit :

	Mandats émis en 2020	Titres émis en 2020	Reprise des antérieurs	Résultats 2020
Fonctionnement	181 453.28 €	186 548.84€	85 414.72€	90 510.28 €
Investissement	18 138.10 €	17 452.23€	-17 452.23€	-18 138.10 €
Restes à réaliser	0.00€	0.00€	0.00 €	0.00 €
Total du budget	199 591.38€	204 001.07€	67 962.49 €	72 372.18 €

Le compte administratif du budget annexe du Golf fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de	:	90 510.28 €
- un déficit d'investissement de :		- 18 138.10 €
- un résultat brut de clôture de :		72 372.18 €
- des restes à réaliser à hauteur de :		0.00 €
- un résultat net de clôture de :		72 372.18 €

APRES avoir entendu l'exposé du Président,

APRES en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL,

APPROUVE le Compte Administratif 2020 du budget annexe du lotissement du Golf dressé par Monsieur le Maire.

Fait à Bassussarry, le 8 avril 2021.

Le Président de séance,
Yannick BASSIER

